



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 6 avril 2003

Version mise à jour, date de publication antérieure: 6 avril 2003

Algérie

Réserve Naturelle du Lac de Réghaïa



Date d'inscription	6 avril 2003
Site numéro	1304
Coordonnées	36°47'06"N 03°20'34"E
Superficie	842,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site du lac de Réghaïa se trouve à la limite des milieux continentaux et marins ce qui lui confère une mosaïque d'écosystèmes. Cette diversité se traduit par une richesse faunistique et floristique remarquable.

Le lac, ou marais de Réghaïa, correspond à l'estuaire de l'Oued Réghaïa dont l'embouchure est barrée par un cordon dunaire. A quelques 600 mètres en amont, une digue artificielle retient les eaux permanentes du site composé de marécages à base de roseaux et de scirpes subsistants d'une part en aval de la digue et, d'autre part, sur les rives et en amont du lac. Une grande scirpaie à *Scirpus lacustris* s'étend sur le secteur sud, surmontée localement d'*Eucalyptus camaldulensis* dépérissant, mêlés à de petites roselières à *Phragmites communis* et des plages de massettes à *Typha latifolia* et *Iris pseudocorus*.

Entre la digue et les dunes, les vestiges du marais lagunaire comprennent une *Phragmitaie* à *Phragmites communis* mêlée de *Tamarix africana* et *Typha latifolia* au Nord. Les berges sont en pente douce. Les environs immédiats se composent de champs de jachères, de maquis à oléastre *Olea europaea* et de lentisque *Pistacia lentiscus*, ainsi que quelques bosquets d'*Eucalyptus camaldulensis*. Le site s'étend sur plus de 3km de long (sens Nord-Sud) et plusieurs centaines de mètres de large.

La petite Ile Agueli, ou Bounettah, qui fait face au marais, à un kilomètre en mer, permet des échanges du point de vue ornithologique notamment pour les laridés, le grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Martinet noir *Apus apus*.

Malgré sa taille réduite, le lac de Réghaïa a révélé une richesse et une diversité insoupçonnées non seulement en oiseaux migrateurs hivernants mais aussi en nicheurs rares. La zone humide héberge plus de 203 espèces d'oiseaux dont 82 espèces d'oiseaux d'eau parmi lesquels 4 espèces sont rares, deux d'entre elles sont classées espèces vulnérables sur la Liste rouge de l'IUCN : *Aythya nyroca*, *Marmaronetta angustirostris*, alors que *Oxyura leucocephala* y est menacée de disparition, 55 espèces sont protégées par la réglementation algérienne.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Aba Ramzi, Khelloul Fatiha, Rakem Karima Epouse Yanina, Sayoud Mohamed Samir
Institution/agence	Centre Cynégétique de Réghaïa.
Adresse postale	Centre Cynégétique de Réghaïa BP 54/2 Réghaïa 16112 Alger – Algérie.
Courriel	reghaiaccr@yahoo.fr
Téléphone	+213 90 73 23
Fax	+213 90 73 71

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction de la Protection de la Faune et de la Flore - Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 97
Fax	+213 23 23 82 97

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2003
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Réserve Naturelle du Lac de Réghaïa
Nom non officiel (optionnel)	Marais de Reghaïa ,Lac de reghaïa ,El Boheira ,Barrage

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le site se situe à 30 km d'Alger, à la limite Nord-Est de la plaine de la Mitidja, s'étend sur une superficie de 842 Ha. Il est bordé au Nord par la mer Méditerranée, au Sud par la route nationale 24 reliant Alger à Constantine, à l'Est par la ville de Boudouaou et à l'Ouest par la ville de AïnTaya. L'accessibilité peut se faire à l'Ouest par la route goudronnée de la plage d'El Kadous, au Sud par la route nationale 24 reliant Aïn-Taya à Boumerdes et, à l'Est, par la route de Réghaïa plage. La longitude est de 3°19 à 3°21E et la latitude de 36° 45 à 36°48N. Le site fait partie de la Wilaya d'Alger, Circonscription administrative de Rouiba, Communes de Réghaïa et Heuraoua.

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

- Superficie officielle, en hectares (ha):
- Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIC

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	région biogéographique de l'Algérois
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Paléarctique Occidental

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le marais côtier de Réghaïa, considéré depuis longtemps comme un site d'importance internationale, dernier vestige de l'ancienne Mitidja, est actuellement l'unique zone humide de la région biogéographique de l'Algérois. Il fait face directement à la mer Méditerranée, permettant ainsi de jouer un rôle d'étape qualitative majeure pour les oiseaux migrateurs après la traversée de la Méditerranée et celle du Sahara. Son intérêt est donc souligné par son isolement géographique et sa position à mi-chemin entre les voies migratoires classiques de Gibraltar et du détroit Sicilo-Tunisien. C'est également la seule zone humide ayant échappé aux opérations d'assèchement qui, durant l'époque coloniale, ont fait disparaître les lacs de la Plaine de la Mitidja, notamment le lac Halloula et les petits marais de la Ressauta.

Autres services écosystémiques fournis

Le site se compose des habitats suivants :

- Le marais, milieu intermédiaire entre le pré et le lac, joue un rôle important pour contenir et régler les crues des oueds, ainsi que pour préserver certaines espèces, comme les hérons et l'avocette *Recurvirostra avocetta* ou le canard colvert *Anas platyrhynchos*, voire la Sarcelle marbrée *Marmaronetta angustirostris* et la Talève sultane *Porphyrio porphyrio* ainsi que le Fuligule nyroca *Aythya nyroca* et l'Erismature à tête blanche *Oxyura leucocéphala* qui nichent ici. Le caractère le plus manifeste de cet habitat c'est sa végétation qui forme des zones distinctes en cercles concentriques. Les formations hautes les plus importantes sont à base de *Thypha latifolia* et *Phragmites communis*, enrichies au printemps par des touffes de *Scirpus lacustris*.
- Le plan d'eau libre est un réservoir permanent d'eau douce d'une superficie de plus de 75 hectares. A partir de la limite externe de la rive se succèdent une zone peuplée d'arbres hydrophiles (*Salix alba*, *Populus alba*, *Eucalyptus camaldulensis*) et les plantes qui vivent plus ou moins submergées comme la massette à *Typha latifolia* et le jonc *Juncus acutus*. Entre la digue du lac et le cordon dunaire, le marais, les dunes fixées et le lit de l'oued, se développe le groupement halophile à *Plantago coronopus*, où les dépôts blanchâtres de chlorure de sodium sont apparents.
- Le cordon dunaire, barrière naturelle entre la mer et le marais, est composé de dunes stabilisées et recouvertes de groupements à *Pancratium maritimum*, *Lotus creticus*, *Ammophila arenaria* et *Chamaerops humilis*. Cette végétation se développe en bandes étroites le long de la côte, elle arrête et fixe le sable en formant une barrière qui ferme l'embouchure de l'oued Réghaïa.
- La zone marine située autour de la petite île Agueli ou Bounettah, lieu de nidification de certaines espèces telles que le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Goéland leucophée *Larus cachinnans*. Parmi les espèces végétales rencontrées au niveau de cette formation rocheuse on citera *Asteriscus maritimus* et *Althea officinalis*.
- Le maquis forme une ceinture plus ou moins étroite autour du lac et permet une bonne protection pour l'avifaune. Il est représenté par quelques vestiges de l'ancien maquis à Oleo-lentisque composé d'*Olea europaea*, *Pistacia lentiscus*, *Crataegus monogyna*, *Rubus ulmifolius*, *Smilax aspera* et *Hedera helix*. Dans un milieu si diversifié, la faune est évidemment très variée, herbivores et carnivores contribuent à former la chaîne alimentaire du marais.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification












Le site abrite des espèces végétales et animales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'Afrique du Nord et de la Méditerranée.
 Le marais côtier de Réghaïa présente une richesse floristique non négligeable estimée à un minimum de 233 espèces végétales recensées, soit l'équivalent de 13% de la flore du Nord de l'Algérie.
 Malgré sa taille réduite, le lac de Réghaïa a révélé une richesse et une diversité insoupçonnées non seulement en oiseaux migrateurs hivernants mais aussi en nicheurs rares. La zone humide héberge plus de 203 espèces d'oiseaux dont 82 espèces d'oiseaux d'eau parmi lesquels 4 espèces sont rares, deux d'entre elles sont classées espèces vulnérables sur la Liste rouge de l'IUCN : *Aythya nyroca*, *Marmaronetta angustirostris*, alors que *Oxyura leucocephala* y est menacée de disparition, 55 espèces sont protégées par la réglementation algérienne.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	IUCN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Abutilon theophrasti</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Arenaria cerastioides</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Cyclamen hederifolium africanum</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Hyacinthoides lingulata</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris des marais	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC ●●●●●	<input type="checkbox"/>		
<i>Olea europaea</i>	Olivier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Phragmites australis australis</i>	Roseau commun	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain come de cerf	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Schoenoplectus lacustris</i>	Scirpe aigu	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC ●●●●●	<input type="checkbox"/>		
<i>Tamarix africana</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Typha latifolia</i>	Mâsette à larges feuilles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC ●●●●●	<input type="checkbox"/>		

Le lac de Réghaïa reste dans la région le seul témoin et vestige des divers caractères biogéographiques des anciennes zones humides côtières de la Plaine de la Mitidja : les espèces méditerranéennes restent les plus abondantes avec environ 50 % des espèces recensées en raison de la stabilité du climat de type méditerranéen. Les espèces européennes ne représentent que 14 % des plantes observées. Alors que les cosmopolites occupent 12 %. Enfin, il est à signaler la présence de 3 espèces endémiques à l'Afrique du Nord : *Arenaria cerastioides*, *Cyclamen africanum* et *Scilla lingulata* et également une espèce rare au niveau du littoral *Abutilon theophrasti*. La liste floristique et l'origine biogéographique des espèces recensées sont portées en annexe. L'écran végétal constitué par le maquis et la roselière assure une protection de l'avifaune contre les vents, les prédateurs terrestres et les perturbations liées essentiellement à l'homme et à son bétail. Il augmente les chances de nidification pour les oiseaux.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA	 <i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Larus cachinnans</i>	Goéland pontique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Marmaronetta angustirostris</i>	Marmaronette marbrée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Oxyura leucocephala</i>	Érismature à tête blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	 <i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Une colonie de Goéland pontique *Larus cachinnans* est établie durant toute l'année sur l'île Agueli. La Sterne naine *Sterna albifrons*, bien que manifestant des velléités de nidification sur la dune est dissuadée par les dérangements trop fréquents causés par les nombreux estivants. La position géographique de Réghaïa, à mi chemin des zones humides de l'Oranie et d'El Kala face à la Camargue, offre un réel intérêt comparatif dans le contexte de la connaissance des migrations et de l'hivernage des oiseaux dans l'Ouest de la mer Méditerranée.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Les groupements hygrophiles	<input type="checkbox"/>	liés à la présence de l'eau, se développent en bandes vertes dans les zones marécageuses en aval, en amont et sur la rive Est du lac. Ils sont représentés par <i>Phragmites communis</i> , <i>Typha latifolia</i> , <i>Scirpus lactustris</i> , <i>Iris pseudacorus</i> , etc.	Cette végétation sert de refuge aux oiseaux

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le site se compose des habitats suivants :

- i. Le marais, milieu intermédiaire entre le pré et le lac, joue un rôle important pour contenir et régler les crues des oueds, ainsi que pour préserver certaines espèces qui, comme les hérons et l'avocette *Recurvirostra avocetta* ou le canard colvert *Anas platyrhynchos*, voire la Sarcelle marbrée *Marmaroneta angustirostris* et la Talève sultane *Porphyrio porphyrio* nichent ici. Le caractère le plus manifeste de cet habitat c'est sa végétation qui forme des zones distinctes en cercles concentriques. Les formations hautes les plus importantes sont à base de *Thypha latifolia* et *Phragmites communis*, enrichies au printemps par des touffes de *Scirpus lacustris*.
 - ii. Le plan d'eau libre est un réservoir permanent d'eau douce d'une superficie de plus de 75 hectares. A partir de la limite externe de la rive se succèdent une zone peuplée d'arbres hydrophiles (*Salix alba*, *Populus alba*, *Eucalyptus camaldulensis*) et les plantes qui vivent plus ou moins submergées comme la massette à *Typha latifolia* et le jonc *Juncus acutus*. Entre la digue du lac et le cordon dunaire, le marais, les dunes fixées et le lit de l'oued, se développe le groupement halophile à *Plantago coronopus*, où les dépôts blanchâtres de chlorure de sodium sont apparents.
 - iii. Le cordon dunaire, barrière naturelle entre la mer et le marais, est composé de dunes stabilisées et recouvertes de groupements à *Pancreatium maritimum*, *Lotus creticus*, *Ammophila arenaria* et *Chamaerops humilis*. Cette végétation se développe en bandes étroites le long de la côte, elle arrête et fixe le sable en formant une barrière qui ferme l'embouchure de l'oued Réghaïa.
 - iv. La zone marine située autour de la petite île Agueli ou Bounettah, lieu de nidification de certaines espèces telles que le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Goéland leucophée *Larus cachinnans*. Parmi les espèces végétales rencontrées au niveau de cette formation rocheuse on citera *Asteriscus maritimus* et *Altheae officinalis*.
 - v. Le maquis forme une ceinture plus ou moins étroite autour du lac et permet une bonne protection pour l'avifaune. Il est représenté par quelques vestiges de l'ancien maquis à Oleo-lentisque composé d'*Olea europaea*, *Pistacia lentiscus*, *Crataegus monogyna*, *Rubus ulmifolius*, *Smilax aspera* et *Hedera helix*.
- Dans un milieu si diversifié, la faune est évidemment très variée, herbivores et carnivores contribuent à former la chaîne alimentaire du marais.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes	Plage Kaddous et petite île Agueli ou Bounettah	1	500	Représentatif
D: Rivages marins rocheux	Plage Kaddous et petite île Agueli ou Bounettah	1	500	Représentatif
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets	Plage Kaddous et petite île Agueli ou Bounettah	1	500	Représentatif

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers	Lac , Boheira,barrage, Le marais, El Merdjja	2	342	Rare
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents	Lac , Boheira,barrage, Le marais, El Merdjja	2	342	Rare
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	Lac , Boheira,barrage, Le marais, El Merdjja	2	342	Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques	Lac , Boheira,barrage, Le marais, El Merdjja	2	342	Rare
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis	Lac , Boheira,barrage, Le marais, El Merdjja	2	342	Rare

(ECD) Connectivité de l'habitat

La zone marine située autour de la, petite île Agueli ou Bounettah lieu de nidification de certaines espèces telles que le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo* et le Goéland leucophée *Larus cachinnans*.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Althaea officinalis</i>	Guimauve officinale	
<i>Ammophila arenaria</i>	Oyat	sur dunes stabilisées
<i>Asparagus acutifolius</i>		
<i>Chamaerops humilis</i>	Palmier nain	sur dunes stabilisées
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	
<i>Hedera helix</i>	Lierre grim pant	compose la maquis entourant le lac
<i>Juncus acutus</i>	Jonc piquant	vit plus ou moins submergée
<i>Lotus creticus</i>		sur dunes stabilisées
<i>Pallenis maritima</i>	Astérolide maritime	
<i>Pancreatium maritimum</i>	Lis maritime	sur dunes stabilisées
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	à la limite externe de la rive
<i>Rubus ulmifolius</i>		
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	à la limite externe de la rive
<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille	compose la maquis entourant le lac

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	canard colvert			
CHORDATA/AVES	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran			
CHORDATA/AVES	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane			
CHORDATA/AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Aterix algirus</i>	Hérisson d'Algérie			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	chacal doré			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Chamaeleo chamaeleon</i>	caméléon commun			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Herpestes ichneumon</i>	mangouste			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hystrix cristata</i>	Porc-épic à crête			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Lacerta viridis</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lemniscomys barbarus</i>	Rat rayé			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lepus capensis</i>	lièvre			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Mauremys leprosa</i>	Émyde lépreuse			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sus scrofa</i>	sanglier			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes rueppellii</i>	Renard famélique			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

Le climat de la région est méditerranéen caractérisé par une saison humide de 7 mois et une saison sèche correspondant à la période estivale d'une durée de 5 mois. Selon le climagramme d'Emberger, le marais de Réghaïa est situé dans l'étage bioclimatique sub-humide caractérisé par des étés secs et chauds et par des hivers doux et humides.
 La période humide englobe les trois saisons (automne, hiver, et printemps) et la période sèche correspond à l'été.
 La moyenne du minima (m) du mois le plus froid: 5.9c° (Février)
 La moyenne du maxima (M) du mois le plus chaud: 32.8 c° (Août).
 La plus faible moyenne caractérise la période hivernale : 11.4 c° (Janvier)
 La moyenne la plus élevée caractérise la période estivale :26.6 c° (Août)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Les eaux du lac proviennent des précipitations et du ruissellement des eaux des nappes phréatiques à l'origine de la formation du marais de Réghaïa qui est alimenté par trois cours d'eau :

- L'Oued Réghaïa, dont le bassin versant atteint 75 km², une partie atteignant 25km² est constituée par un territoire monticuleux, le reste est une plaine inclinée vers la mer. Il est alimenté par deux affluents à savoir Oued Guesbaï et Oued Berraba.
- L'Oued El Biar, prenant naissance aux environs de la zone industrielle de Rouiba-Réghaïa, traverse une grande partie des champs agricoles avant de se déverser au niveau du lac. Sa longueur atteint 4.075 mètres et son bassin versant 20 km².
- L'Oued Boueah, un affluent de l'Oued El Hamiz, débute près de la ville de Rouiba. Il draine les eaux de ruissellement des terres agricoles de la Plaine de la Mitidja dans sa partie Nord-Est. Son bassin versant atteint 20 km².

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

La zone littorale de Réghaïa présente un sol à tendance sablo-limoneuse, par contre la partie centrale, caractérisée par une terre fertile à tendance argileuse, est constituée par des sols bruns méditerranéens et des sols rouges brunifiés.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Les eaux du lac proviennent des précipitations et du ruissellement des eaux des nappes phréatiques à l'origine de la formation du marais qui est alimenté par trois cours d'eau :

- L'Oued Réghaïa, alimenté par deux affluents : Oued Guesbaï et Oued Berraba.
- L'Oued El Biar traversant une grande partie des champs agricoles avant de se déverser au niveau du lac.
- L'Oued Boueah qui draine les eaux de ruissellement des terres agricoles de la Plaine de la Mitidja dans sa partie Nord-Est.

Le marais de Réghaïa est pourvu d'une station de pompage équipée de trois pompes verticales qui alimentent le réseau d'irrigation. Grâce à une station d'épuration installée en amont de la retenue, le lac reçoit quotidiennement une quantité importante d'eau d'origine industrielle et urbaine.

Malgré la diminution en été des quantités d'eau provenant des unités industrielles alors que le pompage est à son optimum, la réserve du lac est maintenue pour assurer une certaine capacité d'accueil pour les oiseaux.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Un début de comblement en amont du lac

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	Varie entre 1,07 NTU et 187 NTU (fonction variation spatiotemporelle)
(ECD) Lumière - atteignant la zone humide	Faible en hiver et forte en fin printemps et été (fonction de variation spatiotemporelle)
(ECD) Température de l'eau	12 et 25

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

D'après les relevées des études faites(2007 et 2012) le pH varie de 7,43 – 8,50 :
Alkalin moyen de Classe 6.
Ces variations sont fonction des stations et périodes de prélèvements.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Les eaux du lac sont douces mais assez polluées par les divers rejets industriels, urbains et agricoles. Les concentrations de certains polluants dépassent les normes internationales admises.
 Les teneurs en chlorure des eaux du lac sont légèrement variées, elle fluctue entre 130,06mg/l et 226,56mg/l selon les saisons et les stations de prélèvements (amont, centre, aval)

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments	Potentiel redox négatif (-92mv)
(ECD) Conductivité de l'eau	Mineralisation moyenne à forte - Mai 2007 : 1799µs/cm et 1924µs/cm

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Pole industrielle
 Démographie galopante
 Urbanisation

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	non applicable au site
Produits non alimentaires des zones humides	Roseaux et fibres	non applicable au site
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	non applicable au site

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Élevé
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	non applicable au site
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	non applicable au site

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Les potentialités économiques offertes par cette zone humide sont conséquentes pour les populations riveraines composées d'agriculteurs. Elles se manifestent sous forme de fourniture d'emplois et de matières :

- Secteur primaire: une production intensive maraîchère principalement, agrumicole, fourragère et arboricole. Cette agriculture est tributaire de l'apport d'eau d'irrigation pompée à partir du lac. L'élevage bovin et ovin y est également pratiqué.

- Secteur des services : trois structures relevant des ministères de l'agriculture et de l'hydraulique fournissent des emplois permanents.

- * Le centre cynégétique, sous tutelle du ministère de l'agriculture et du développement rural, emploie un collectif de 50 travailleurs.

- * La station de pompage des eaux d'irrigation offre des emplois pour 20 personnes.

- * La station de traitement des eaux polluées emploie, quant à elle, une trentaine de gardiens et d'opérateurs, elle fournit également des engrais issus du processus de traitement.

Dans le site: 1000s

En dehors du site: 1000s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

(ECD) Production primaire	O5 écosystèmes, diversité d'habitats, diversité de production d'alimentation Régénération végétale naturelle Un certain équilibre écologique maintenue mais qui reste fragile
(ECD) Productivité animale de reproduction	Lieu de nidification de plusieurs espèces aquatique ,terrestres, reproduction mammifères, oiseaux reptiles, poissons, insectes
(ECD) Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes	Un équilibre écologique est maintenue noté par la non disparition d'espaces ou régression spatiale notable
(ECD) Aspects notables concernant la migration	ROM ,Halte migratoire ,secteur important d'hivernage, site important de non nidification ,lieux de nidification ,diversité spécifique
(ECD) Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique	Détérioration de la qualité de l'eau, multiplication des décharges incontrôlés au tour du site, charriage important d'alluvion et début de comblement en amont du plan d'eau d'où une réduction dans la capacité de mobilisation de l'eau

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Domaine privé: 28,74 ha
 Domaine forestier de l'état : 217,41 ha
 Domaine hydraulique de l'état :
 * Station de pompage : 4 ha
 * Plan d'eau : 75 ha
 * Marais : 16,85 ha
 Domaine maritime (mer + île) : 500 ha

Total 842 ha

La juridiction territoriale est assurée par le Ministère des ressources en eau et le Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. La juridiction fonctionnelle est assurée par les services des différents ministères, ressources en eau, agriculture et environnement, chacun d'eux étant chargé des questions relevantes de ses prérogatives.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Ministère de l'agriculture et du développement rural et de la pêche
 –Direction Générale des Forêts (Bureau des Zones Humides)
 –Centre Cynégétique de Réghaïa (Service Technique)

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Responsabilité partagée multisectorielle Agriculture, Hydraulique, Urbanisme, Santé, collectivité locale, société civil,.....

Adresse postale:

Direction générale des Forêts, rue Doudou Mokhtar ,BenAknoun ,Alger
 Centre Cynégétique de Réghaïa Bp 54/02 Réghaïa, Alger

Adresse de courriel:

reghaiaccr@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Zones commerciales et industrielles	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Voies de navigation aérienne	impact inconnu	impact inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu
Effluents industriels et militaires	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu

Le lac, réceptacle direct des eaux urbaines, industrielles et agricoles reçoit quotidiennement environ 80.000 m3 d'eau polluée par jour. La concentration des polluants, conséquence des divers rejets (industriels, urbains et agricoles) ont dépassé les normes internationales admises. Il est constaté trois types de pollutions :

- i. Pollution organique : la demande biologique en oxygène (DBO5) est de l'ordre de 114mg/l.
- ii. Pollution chimique: L'analyse des différents indicateurs de la pollution inorganique (DCO,NO3, NO2,NH4,PO4, les métaux lourds, les températures et le PH) a donné les valeurs nettement supérieures aux normes admises par l'OMS. Ceci réduit considérablement le pouvoir auto-épuration de l'Oued et provoque son eutrophisation et la dégradation du milieu naturel.
- iii. Pollution physique : la pollution due aux matières en suspension (MES) a atteint 825mg/l . Cette augmentation a pour conséquence un engorgement du milieu récepteur avec une modification importante des fonds et la disparition progressive de toute forme vivante, tout ceci a provoqué la disparition de la végétation aquatique et des poissons d'eaux douces comme la Carpe royale et l'Anguille .

La station d'épuration édifiée à cet effet n'est toujours pas potentiellement fonctionnelle depuis sa mise en service en 1997. La Gestion irrationnelle des eaux du lac, par méconnaissance du fonctionnement hydrologique du plan d'eau, entraîne un pompage excessif des eaux et provoque un assèchement prématuré du lac. La déstabilisation du littoral par les prélèvements de sables entraînent une érosion du rivage, une démolition des dunes stabilisées et une altération des chaînes alimentaires. On notera enfin, la destruction des habitats par une pratique de labours inadéquate, le surpâturage, les coupes de bois et des touffes de Typha latifolia et de Tamaris Tamarix africana.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Arrêté N°4959 en date du 15/08/2016 portant classement de la zone côtière et humide de Réghaïa	littoral (Sahel algérois) de la wilaya d'Alger		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Proposées

Habitat

Mesures	état
Amélioration de la qualité de l'eau	Proposées
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Partiellement appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Proposées
Replantation de la végétation	Proposées
Corridors/passages pour la faune	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Réintroduction	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Partiellement appliquées
Régulation/gestion des déchets	Partiellement appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Partiellement appliquées

Autre:

Projet de classement de la zone humide de Réghaïa en réserve naturelle ;
 Proposition du site pour abriter le centre Nord Africain des zones humides ;
 Projet de création d'un centre national de baguage.
 Exploitation des eaux: le conseil d'orientation du Centre Cynégétique de Réghaïa, en concertation avec les différents partenaires, a demandé la prise en charge des seuils d'eau à garder pour éviter un assèchement prématuré du lac au détriment de l'avifaune et de la végétation.
 Projet Life 2002 qui inclut un ensemble d'actions visant l'aménagement et l'équipement de la future réserve naturelle : centre de découverte de la nature et centre d'information sur la plage, centre de baguage postes d'observation, pont reliant les deux rives, protection de la dune, circuits pédestres, etc., la protection (clôture, campagne d'information, de sensibilisation et de vulgarisation des riverains et des agriculteurs) et enfin l'élaboration d'un plan de gestion de la réserve.
 S'il est financé, un Projet WWF-International, Programme eaux vivantes, permettra en 2003- 2004 l'aménagement d'un centre nature pour l'accueil du public.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Au niveau du centre Cynégétique de Réghaïa :
 Existante du C.E.S.P,
 Salle de cours ,
 Bibliothèque (enfants et adulte),
 Chalet d'ébergement pour étudiants ,
 Tradition de sensibilisation (visites guidées : classes vertes, célébration des journées, sorties ecopedagogique sur terrain durant toute l'année pour les écoliers),
 Distribution de dépliants relatifs au site ,
 La recherche et études sur le site multidisciplinaire,
 Visites guidés 'sorties nature'.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué
Qualité des sols	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

Globalement tous les suivis relatif aux écosystèmes se font par les cadres du centre cynégétiques dans leurs domaine de compétence ,sinon en collaboration avec les chercheurs universitaires conventionnées a savoir : de 2008 à 2016,conventions-cadres avec les universités Houari Boumediene (Alger), Mouloud Mammeri (Tizi-Ouzou),M'hamed Bouguerra (Boumerdès) , l'Ecole nationale supérieure d'Agronomie (ENSA, El Harrach) ,Saad Dahleb (Blida) ,Cherif Messadia (Souk Ahras),l'Institut Pasteur Algérie , CRAPC Centre de recherches Scientifiques et techniques pour les analyses physico-chimiques , Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL),dans un but de développement de la recherche scientifique dans le domaine de la préservation des écosystèmes.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

CHEBLIL. (1971) : Quelques aspects agronomiques de la pollution du marais de Réghaïa Thèse . Ing. INA. El-harrach 64p.
 LEDANT J.P. / JACOB J.P. / HILY C. (1979) : Les oiseaux d'eaux du marais de Réghaïa. Sem.Inter.Avif.Alger . INA El-harrach . 14 p.
 LAZERE G. A. (1983) : Etude des changements de la végétation à l'embouchure de l'oued Réghaïa . Thèse. Ing. INA. El-harrach 84p
 AKLI S. (1988) : Etude de la structure verticale de la communauté zooplanctonique du lac de Réghaïa. Thèse. Ing.USTHB. 79p.
 HAMZA F. (1988) : Recherche des biotopes a *Bulinus truncatus* (hôte intermediaire de schistosoma haematobium) dans la region de Réghaïa. Thèse.Ing. USTHB .61p.
 BOUAM ABD (1989) : Contribution à la connaissance de la pollution du marais de Réghaïa. Thèse. Ing. INA. El-harrach. 68p.
 BOUKHALFA D ; 1991 : Contribution à la connaissance de l'intérêt ornithologique (oiseaux d'eaux) et écologique du marais de Réghaïa. Thèse Magistère. INA .El-harrach 126 p .
 BACHIRI Z / MAALA H ; 1995 : Examen d'une étude d'impact sur l'environnement, cas de la station d'épuration de Réghaïa. Thèse. Ing. USTHB. 165p
 CHERIF N. SAMAR K. (1999) : l'impact des rejets industriels et urbains sur l'environnement a travers le bassin versant : Réghaïa. Thèse. Ing. USTHB Office national de la météorologie (O.N.M.): données climatiques de 1977 à 1987
 Atoui Souad et Oudjaout Faiza 2006 : Mémoire d'ingénieur d'état en ecologie Animal Option Gestion des populations «Contribution à l'étude écologique et comportementale de *Gambusia affinis* provenant de lac naturel de réghaïa.
 Khelloul Fatima 2011 :Magister en sciences agronomiques – Option :ecologie des communautés biologique « les Anatidées du lacde Réghaïa – phenologie du peuplement et statut des especes»
 Loi n° 11-02 du 14 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.
 BOUDJELLAL- KAIID Nawal :2011
 Spécialité : Sciences de l'environnement
 Option : Biodiversité et Conservation des Zones Humides
 « Influence d'une zone humide sur les caractéristiques d'un écosystème benthique de la côte algéroise: le lac de Réghaïa (Est algérois) »
 Saadaoui Amal :2011 Mémoire de Magistère
 Contribution a la connaissance des Helminthes parasites d'un Chelonien Géoemydidae *Moremyce leprosa* – Ain Defla et lac de Réghaïa
 Julien BARET ,Sami BEN HAJ ,Joseph CELSE ,Matthieu CHARRIER ,Vincent RIVIERE : Mai 2012
 Mission d'inventaires terrestres – Diagnostic écologique et prescriptions de gestion LAC DE REGHAIA (Wilaya d'Alger)
 Tazibt Katia et Zabat Dihya 2012 : Mémoire d'ingénieur d'état en écologie végétale et environnemental «Contribution à la détection de la pollution du lac de Réghaïa par l'approche physico-chimique et toxicologique –Impact de l'eau du lac sur l'agriculture.
 Brahimi O, Belarbi, A., 2014 - Valorisation des services récréatifs et éducatifs des zones humides en Méditerranée: cas de la zone humide lac Réghaïa. 155 pages.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

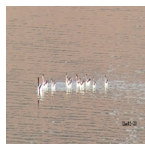
<3 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

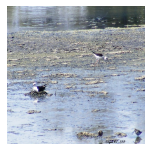
Fournir au moins une photographie du site:



Fuligule nyroca adultes et poussins (Samir Sayoud, 10-05-2012)



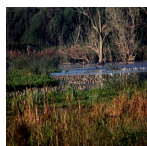
Tadome de belon adulte et poussin (Samir Sayoud, 10-05-2012)



Nidification Echasse blanche (Samir Sayoud, 16-05-2013)



Erismature à tête blanche (Samir Sayoud, 15-05-2013)



Importance du site Biodiversité Et Richesse spécifique hivernage (Samir Sayoud, 16-11-2016)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2003-04-06